

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S.)

L' Arc en ciel a pour vocation :

d'accueillir toute personne en situation de précarité renonçant habituellement aux soins pour des raisons de :

- rupture sociale
- isolement
- difficultés économiques
- · absence de droit

de faciliter à toute personne l'accès aux soins et de l'accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de ses droits.

Les Locaux se situent:

- au sein du service des Urgences au rez-de-chaussée côté B pour la consultation médicale, pour les **soins paramédicaux et le suivi social**.
- au sein du service des Consultations externes au rez-de-chaussée
 côté A.

Pour toute question et prise de rendez-vous : Contactez Mme Hélène CHMIELEWSKI Assistante sociale - référente P.A.S.S.

Tél.: 03 27 94 75 64

e-mail: helene.chmielewski@ch-douai.fr



